PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 SEPTEMBRE 2022 COMMUNE DE FÈRE-CHAMPENOISE

La réunion a débuté le 13 Septembre 2022 à 20H00 sous la présidence du Maire, M GORISSE Gérard.

Membres présents :

Mme BOUCHER Delphine
M BRETON Patrick
M CAIN Patrick
Mme COLAS Sarah
M DE ANDRADE Maxime
Mme DEMALVOISINE Lydie
M FOMPROIX Hubert
M GEORGELIN José
M GERGOINE Didier

Mme GONCALVES Chantal
M GORISSE Gérard
M HERBIN Julien
Mme KEIME Violaine
M LEPAGE Rémy
M MICHEL Christophe
Mme MOREAU Clara
Mme POUCINEAU Sabine
Mme VANDERDONTH Audrey

Membres absents représentés :

Membres absents:

Mme FGOT Bernadette

Secrétaire de séance : Mme DEMALVOISINE Lydie

Le quorum (plus de la moitié des 19 membres), atteint, la séance est ouverte.

Le procès-verbal du 5 juillet 2022 est adopté à l'unanimité.

Ordre du jour :

20220962 - Abandon de la procédure de modification simplifiée du PLU n°3

20220963 - Lotissement du Petit Val : cession du lot n°16 (parcelle WB 164) à Monsieur et Madame

TFLO Alexandre

20220964 - Petites villes de demain : Autorisation de la convention avec ENEDIS

20220965 - Décision modificative budgétaire n°3

- Questions diverses

20220962 - Abandon de la procédure de modification simplifiée du PLU n°3

Mme Clara MOREAU arrive au conseil municipal à 20h10.

18 voix pour

20220963 - Lotissement du Petit Val : cession du lot n°16 (parcelle WB 164) à Monsieur et Madame TELO Alexandre

18 voix pour

20220964 - Petites villes de demain : Autorisation de la convention avec ENEDIS

18 voix pour

20220965 - Décision modificative budgétaire n°3

En vue de l'augmentation des consommations d'énergie, les dépenses imprévues (absente de la M57) sont injectées dans le chapitre y afférent.

18 voix pour

20220966 Autorisation de signature de la convention relative à l'accueil d'élèves de l'école primaire au service de restauration du collège Stéphane Mallarmé

18 voix pour

Informations diverses

- Création d'une commission « cimetière »

En vue de travailler au recensement des concessions trentenaires et perpétuelles avec son responsable, Monsieur Rémy LEPAGE, il convient de désigner deux autres élus. Messieurs BRETON Patrick et GEORGELIN José se proposent d'intégrer la commission. Aucun élu ne s'y oppose.

- Projet de territoire

Le 1^{er} comité de pilotage « petites villes de demain » s'est réuni le jeudi 15 septembre.

Une prochaine réunion des maires de la communauté de communes devrait avoir lieu d'ici fin septembre pour ouvrir le projet à d'autres communes que Fère-Champenoise. Le projet de Fère-Champenoise / Normée est principalement orienté vers la famille avec un partenariat CAF, MSA, ministère de la jeunesse et des subventions à récupérer.

Eclairage public

Pour réaliser des économies d'énergie, il est question d'arrêter un éclairage sur deux de 22h00 à 5h00. 22 camelles sont à retirer au nouveau lotissement et à transférer dans le lotissement de la Guéraldière pour espacer les éclairages.

Gestion du chauffage dans les bâtiments publics

Pour également contenir les factures d'énergie, et appliquer la circulaire de l'Etat, il est prévu de remettre en place les horloges de programmation dans les bâtiments équipés. Ainsi les salles inoccupées seront sous chauffées. Quid des températures dans les écoles.

Groupe scolaire

La banque des territoires a donné son accord pour un prêt de 1 600 000 € sur 50 ans.

L'AMO et l'architecte ont eu pour mission de réviser le projet pour rester dans l'enveloppe de départ (diminution de la surface et des éléments de décoration superflus).

La CAO va se réunir prochainement pour l'analyse des offres.

Une réunion « toutes commissions », avant le prochain conseil municipal, permettra de présenter le projet et son plan de financement.

Eau et assainissement

Les études des branchements ont été réalisées dans le lotissement des Loges.

La réunion avec la police de l'eau, jeudi 15 septembre, a permis d'établir un projet de travaux pour la station d'épuration avec 2 options : neuf (2,5 millions €) ou réhabilitation (2 millions €).

Dans le premier cas, le terrain nécessitera l'installation de pieux.

Dans les deux cas, les subventions (avec le 11ème programme de l'Agence de l'Eau Seine Normandie) sont de 40 % (contre 40 % en 2019) + environ 10% du conseil départemental.

La compétence sera transférée à la communauté de communes en 2026, quid des capacités de cellesci à reprendre les emprunts.

Pourquoi ne pas envisager un transfert plus tôt, et s'appuyer sur les recettes éoliennes à venir ? Fère-Champenoise a largement contribué à l'implantation des éoliennes et à la construction du poste source à Faux-Fresnay, avec aucune compensation à aujourd'hui. La commune est pénalisée avec le fonctionnement actuel de la communauté de communes. Son président doit animer des réunions de travail.

- Travaux de la ruelle du Moulin : prévus mi-octobre
- Manque de propreté sur les sentiers, le cimetière
- Problèmes de vitesses excessives des véhicules dans les rues, y compris à Normée

Rapports des commissions

- Commission « petite enfance » du 30 août 2022
 - Point sur les travaux réalisés dans les écoles cet été
 - Visite des écoles
 - Conseil municipal des jeunes : 4 enfants inscrits
- Commission « animation » du 24 août 2022
 - Colis des aînés repas prévu le 22 janvier 2023
 - Halloween : concours de maisons décorées
 - Sainte Catherine : concours miss Ste Catherine
 - Octobre rose
 - Marché de Noël le 10 décembre
 - Diffusion des matchs de coupe du monde football et rugby

Questions diverses

- Panneau d'entrée de ville à changer (Violaine KEIME)

Le logo doit être changé, avant de refaire le panneau

Choix des colis des aînés

Pour avoir des colis fournis, il a été décidé de choisir une société spécialisée.

La SEM (Didier GERGOINE)

Monsieur le maire rappelle l'historique et le rachat et le projet de trois start-up. A défaut, la commune aurait pu préempter. Quid des moyens financiers et de la pollution du site. Le raccordement électrique temporaire est actuellement la seule solution. L'objectif de la société est la création de 25 emplois.

- Taille des haies sur le rond-point (Patrick BRETON) Les haies font obstacles au passage des piétons.

Les sujets étant épuisés, le Maire lève la séance à 21H15.

Mme DEMALVOISINE Lydie Secrétaire de séance M GORISSE Gérard,

Maire